

Formateur Secourisme – SST
Prévention Incendie

FORMATION MF

EXERCICE EVACUATION

Durée :

1 heures

Les participants :

Les prérequis : Aucun

Intervenant :

Sapeur pompier volontaire,
Formateur spécialiste de la sécurité
incendie.

L'organisation :

Lieu : A déterminer

Date : A déterminer

Jusqu'à 12 Participants

Modalités d'accès a la signature de la convention.

Délai d'accès jusqu'à 2 jours avant le début de la formation.

Coût : Nous consulter

Accessibilité de nos formations :

Nous accueillons tout type de public. Cependant, si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou adaptée.

Afin d'organiser votre venue dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation peuvent être adaptés à vos besoin.

Vous pouvez nous contacter au :
06-58-75-56-95

Nous trouverons des solutions pour vous accueillir au mieux.

ENCADREMENT :

Fabrice MATHEU
Moniteur secourisme, Sst, Incendie
06-58-75-56-95

« La consigne de sécurité doit prévoir des essais et visite périodiques du matériel et des exercices au cours desquels le personnel apprend à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme général, à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices doivent avoir lieu tous les six mois « code du travail ART R 232.12.21 et APSAD r 65 (Assemblée plénière des sociétés d'assurances dommages).

LES OBJECTIFS

- Reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale.
- Connaître les cheminements d'évacuation de l'établissement.
- Évacuez rapidement et en bon ordre en cas d'incendie.

METHODE PEDAGOGIQUES :

Méthode transmissible et interactive exposé et exercice.

Échanges et retours d'expérience.

Exercices pratiques pour l'évacuation.

Remise d'un support aux participants (livret)

Évaluation à chaud en fin de formation effectué par les participants.

Évaluation a froid à la suite de la validation (mail ou téléphone).

LE CONTENU DE LA FORMATION :

Exercices :

Avant : Reconnaître avec le chef d'établissement ou son représentant pour définir les modalités et les limites de l'exercice.

Pendant : analyse et observation par le formateur des conditions d'évacuation et de l'organisation générale.

Après : Débriefing avec les acteurs et constitution d'un rapport d'observation et de préconisation.

DEROULEMENT DE L'EXERCICE :

Réalisation par l'ensemble des salariés d'une zone, d'un site ou d'un établissement d'un exercice ou d'une simulation de l'évacuation.

Rassemblement de l'équipe de première intervention (si elle existe) ou du personnel désigné ou formé à l'évacuation.

Déclenchement de l'alarme par le responsable de sécurité de

l'établissement (ou son représentant) ou le formateur. Évacuation du public et ou du personnel sous la direction de l'équipe de première intervention ou du personnel désigné.

Évaluation de l'exercice avec le chef d'établissement et/ou l'équipe de sécurité.

Recommandations au chef d'établissement.

Cet exercice est parfaitement adapté pour tester et améliorer en continu les dispositifs prévus en cas d'incendie ou d'accident.

VALIDATION :

Rapport d'exercice d'évacuation.